Collectif Chevêche

composé de :

ASPO/BirdLife Suisse • Pro Natura Jura • Nos Oiseaux Société des Sciences naturelles du Pays de Porrentruy • Association pour la Sauvegarde de la Baroche

Plan d'action pour la Chevêche d'Athéna en Ajoie (JU)

Synthèse des activités 2023

Nadine Apolloni, février 2024



Les petites structures fournissent des refuges pour la faune, augmentant ainsi la disponibilité de proies tant pour la Chevêche que pour les espèces partageant son environnement. Photo de D. Beuret à Buix, été 2023

1. Introduction

Au début des années 2000, la Chevêche d'Athéna se trouvait au seuil de l'extinction dans le Canton du Jura. Confrontées à cette situation alarmante, cinq associations locales ou nationales, à savoir Pro Natura Jura, BirdLife Suisse, la SSNPP, l'ASB et Nos Oiseaux, ont conjugué leurs efforts en 2002 pour fonder le Collectif Chevêche. L'objectif de cette initiative était d'apporter un soutien essentiel à la Chouette Chevêche. En 2003, le Canton du Jura s'est associé à cette démarche en lançant un plan d'action cantonal.

Peu de temps après, la Fondation rurale interjurassienne s'est également jointe à cet effort en apportant son soutien au Collectif Chevêche dans le conseil aux agriculteurs. Depuis lors, le Collectif Chevêche, aujourd'hui transformé en association, et ses partenaires ont considérablement renforcé leurs activités au niveau régional. Ils ont mis en œuvre un éventail de mesures visant à venir en aide à la Chouette Chevêche.

Le Collectif Chevêche rédige annuellement un rapport, présentant ses principales actions de conservation et les résultats du suivi.

2. Activités du Collectif Chevêche

Les activités du Collectif Chevêche englobent 6 thématiques principales :

- Le monitoring de population, composé par le suivi des mâles chanteurs entre févriermars et le suivi des nidifications entre fin mai et juillet
- L'entretien de l'ensemble des nichoirs, leur remplacement, ainsi que la pose de nouveaux nichoirs
- La mise en œuvre de mesures habitat par des conseils et des actions auprès des agriculteurs, propriétaires fonciers, particuliers et collectivités
- Expertises et conseils donnés aux autorités cantonales et communales dans le domaine de l'aménagement du territoire pour des questions en rapport avec la conservation de la Chevêche
- La communication et la sensibilisation auprès du grand public, des acteurs sur le terrain et des Collectivités
- La coopération avec la France voisine

Les différentes mesures ont constamment bénéficié du soutien du Canton, du Fonds suisse pour le Paysage (FSP) et des quatre associations nationales partenaires du Collectif. L'actuelle phase de projet (Habitats de haute qualité pour la Chevêche) profite en plus du soutien des Fondations Montagu, Stotzer-Kästli, Sophie et Karl Binding, Buser, ainsi que de la Loterie Romande.

3. Bilan des activités 2023 du Collectif Chevêche

3.1. Monitoring

Le monitoring de la population de Chevêche est composé d'une part par le suivi des mâles chanteurs entre février-mars (écoutes) et le suivi des nidifications entre fin mai et juillet d'autre part. Ce monitoring annuel est un paramètre important pour mesurer l'état de santé de la population sur le court, moyen et long terme.

3.1.1. Recherche par les écoutes printanières

Entre mi-février et mars, les écoutes dans 28 villages ajoulots ont permis de comptabiliser 48 territoires auxquelles s'ajoutent deux territoires découverts ultérieurement pendant la saison, portant le total à 50 territoires (45 en 2022). On note une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

En comparaison avec 2022, les territoires se sont maintenus dans les bastions traditionnels et même renforcés sur certains secteurs, notamment à Lugnez, Damphreux et Chevenez, ainsi qu'à Bure avec un retour de 2 territoires. Longtemps suspectée, la présence d'un couple nicheur à Courtedoux a été confirmée cette année. En revanche, les territoires irréguliers, notamment à Réclère et Rocourt n'ont pas été retrouvés. A Montignez, la diminution se poursuit avec seulement 3 territoires recensés.

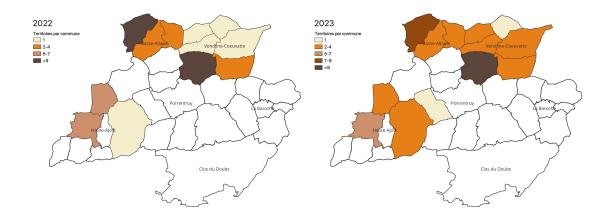


Fig. 1: Comparaison du nombre de territoires de Chevêches entre 2022 (45) et 2023 (50). Les effectifs sont restés plus ou moins stables ou sont en augmentation dans les bastions traditionnels

3.1.2. Suivi des nidifications 2023

Après un hiver globalement doux, les conditions météorologiques étaient très humides et froides durant les mois d'avril et mai. Les nichées avaient en moyenne 3 semaines de retard par rapport à la norme de ces 10 dernières années. Le succès de nidification en 2023 se situe dans la moyenne de ces 3 dernières années avec min. 32 couples comptant une nidification certaine. Un total de 59 jeunes minimums a été estimés, dont 34 qui ont été bagués, ce qui représente un chiffre en dessous de la moyenne de ces 8 dernières années (Ø 65 jeunes min.) et comparable au résultat 2022 (56 jeunes). 6 échecs de nidification ont été notés, ce qui est dans la moyenne de ces 8 dernières années, dont au moins 1 était due à de la prédation avérée. Aucune reprise est à noter cette année et seul une femelle adulte non baguée a été retrouvé dans un nichoir à Fahy. Il est probable que la présence d'adultes dans les nichoirs était moins importante en raison de la saison avancée lors du baguage.

Basse-Ajoie & Vallée de l'Allaine							Couronne Porrentruy					Baroche						Haute-Ajoie															
2023	Beurnevésin	Boncourt	Bonfol	Buix	Coeuve	Courchavon	Courtemaîche	Damphreux	Lebétain (F)	Lugnez	Montignez	Vendlincourt	Alle	Bressaucourt	Courgenay	Courtedoux	Fontenais	Porrentruy	Charmoille	Cornol	Fregiécourt	Miécourt	Asuel	Pleujouse	Bure	Chevenez	Damvant	Fahy	Grandfontaine	Réclère	Rocourt	Roches-d'or	Total
Nichoirs existants	5	21	9	12	30			7	2	4	22	13	3	6	3	6	13	7	10	8	10	6			8	11	5	15	19		4		259
Nichoirs contrôlés	4	19	8	12	26			3	2	2	20	12	3		3	6	11				1				7	7	5	13	18		1		183
Territoires	1	9	2	3	10			2	1nc	2	3	4				1									2	2		4	5				50
Couples avec nidification prouvée	1	7	1	2	7			1	1	1	1	3				1												3	3				32
Nombre minimal de juvéniles	3	10	5	4	3			1	3	1	4	14														1		7	3				59
Nidifications échouées		2			4																												6

Tab. 1 : Résultats de la nidification 2023

Toutefois, tous ces chiffres représentent des minimas et doivent donc être interprétés avec prudence. Les nombreuses années de suivi avec une méthodologie comparable permettent malgré tout de retrouver des tendances. Globalement le nombre de territoires a fortement progressé jusqu'en 2017, puis semble s'être stabilisé vers une augmentation légère depuis 3 ans.

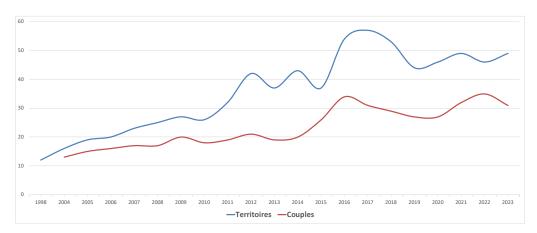


Fig. 2: Evolution du nombre de territoires et couples entre 1998 et 2023

Le nombre de juvéniles a progressé en conséquence, mais est beaucoup plus dépendant de fluctuations annuelles et d'un taux de détection et une pression d'observation variable en ce qui concerne les jeunes de nidifications hors nichoirs. Ces nidifications ne peuvent généralement pas être contrôlées.

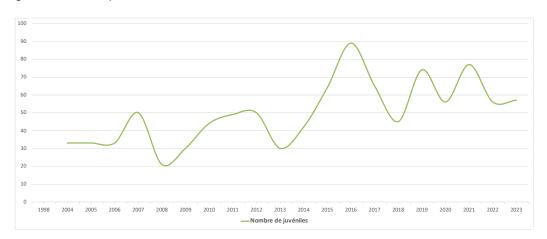


Fig.3: nombre minimal de juvéniles entre 1998 et 2003

4. Programme de conservation

4.1. Projet « Habitats de haute qualité pour la Chevêche d'Athéna »

Depuis 2003 la Chevêche d'Athéna fait l'objet d'un programme de conservation cantonal, piloté et mis en œuvre par le Collectif Chevêche. Le programme se détaille en différentes phases de projet, d'une durée de généralement 4 ans. Actuellement, le programme répond aux objectifs de la deuxième phase du projet « Habitats de haute qualité pour la Chevêche d'Athéna », à savoir :

 Créer des habitats de qualité en zone agricole, par l'accroissement de la diversité structurelle des prairies et pâturages (contrats Chevêche et petites structures), la création de surfaces à haute valeur écologique (Surfaces de promotion de la biodiversité (SPB), prairies fleuries) et la plantation d'arbres fruitiers haute tige.

Réalisation de mesures en faveur de la biodiversité et la Chevêche en particulier dans et autour de la **zone bâtie et les zones vertes** en conseillant et en aidant des particuliers et des communes dans l'aménagement de mesures sur leur terrain et en les guidant pour un entretien adéquat. Plus d'un tiers des territoires de la Chevêche se situent dans les villages ou leur ceinture.

- Collaborer en réseau avec les acteurs présents sur le terrain en proposant des opérations forfaitaires « nature au village », notamment avec les agriculteurs et les communes. Le but est que le plus d'acteurs possibles acquièrent des compétences avec l'aide du Collectif pour réaliser des mesures favorables à la biodiversité. Ce travail passe aussi par des actions de sensibilisation et communication.
- Répondre aux demandes liées à **l'aménagement du territoire** pour assurer la pérennisation des sites importants pour la Chevêche, en soutenant le Canton dans la mise en œuvre de ces tâches. L'intégration des besoins de la Chevêche au niveau de l'aménagement est une priorité pour proposer des solutions durables à sa conservation.

4.2. Mise en œuvre du projet « Habitats de haute qualité pour la Chevêche »

La mise en oeuvre du projet "Habitats de haute qualité pour la Chevêche" constitue le cœur du travail concret du Collectif Chevêche, visant à assurer la conservation et la promotion de cette espèce. L'amélioration de la qualité de l'habitat et une offre variée en proies sont essentielles pour assurer la survie de la Chevêche sur le long terme. Les nichoirs, en complément, pallient temporairement le manque de cavités.

Le Collectif Chevêche pilote et met en œuvre, avec l'implication de l'association, des agriculteurs, des privés et des communes, diverses mesures pour accroître la qualité du milieu. En 2023, de nombreuses actions ont été réalisées, en collaboration avec des agriculteurs et des propriétaires privés, afin d'améliorer les habitats prioritaires de la Chevêche en zone agricole et autour de zones bâties

Près de 40 agriculteurs ont été conseillés, aboutissant à la mise en place de mesures dans 95% des cas (pose de nichoirs, contrats Chevêche, plantations, structures, jachères) sur des sites prioritaires pour la Chevêche en zone agricole ouverte ou autour de la zone bâtie. De même, 15 propriétaires privés ont été conseillés, avec des mesures réalisées dans 85% des cas, principalement sur des sites occupés par la Chevêche dans et autour de zones bâties.

Tab. 2 Réalisations 2023. priorité 1 : secteurs avec occupation chevêche régulière, priorité 2 : secteurs avec occupation irrégulière (mais récente), priorité 3 : secteurs avec occupation potentielle

	Total	Prioirité 1	Priorité 2	Priorité 3			
Plantations AFHT	121	95 (78.5%)	19 (15.7)	7 (5.8%)			
emplacements	13	10	2	1			
Contrats Chevêche	17	7	10				
surface	11.7ha	4 ha (84.6%)	7.7 ha (15.4%)	-			
Petites structures	20	20 (100%)	-	-			
Haies	3	2 (66.7%)	1 (33.3%)	-			
longueur	150m	100m	50m				
SPB (Jachères)	6	6	-	-			
surface	3.8ha	3.8ha (100%)					

Dans le cadre des opérations forfaitaires « nature au village », trois communes prioritaires ont été conseillées et se sont engagées à mettre en œuvre des mesures avec la collaboration du Collectif. Dans la commune de Basse-Allaine notamment, prioritaire pour la conservation de la Chevêche, de nombreuses mesures (contrats Chevêche, plantations, petites structures) ont été mises en place avec l'accord des exploitants concernés sur des terrains à Buix propriété de la commune. La collaboration avec la commune de Basse-Allaine se poursuit en 2024.

Parallèlement, le Collectif a participé à des actions de communication locales et nationales pour sensibiliser la population aux enjeux nature qui les entourent. Sept communes ont été conseillées pour la révision de leur plan d'aménagement local, avec le Collectif participant aux séances CEP (Conception évolutive du paysage). Toutes les communes ont intégré la majorité des recommandations dans leur nouveau PAL. Le Collectif est consulté par le Canton pour son expertise dans la révision des plans d'aménagement local, permettant la protection renforcée de sites occupés par la Chevêche.

5. Remerciements

Nos plus vifs remerciements:

- Aux personnes qui nous ont donné des coups de main sur le terrain pour le suivi de la population, la pose de nichoirs ou l'aménagement de petites structures
- À tous les agriculteurs ou privés qui contribuent à la revitalisation des vergers ajoulots en plantant des arbres haute-tige, qui enrichissent le paysage ouvert en plantant des noyers, qui concluent des contrats Chevêche, qui mettent en place d'autres mesures favorables à cette espèce ou qui accueillent un nichoir sur leur terrain ;
- À toutes les instances et associations qui collaborent et/ou financent généreusement le projet et permettent ce travail de suivi :
 - Fondation Montagu
 - Fonds Suisse pour le Paysage (FSP)
 - Canton du Jura via son Office de l'Environnement
 - Stotzer-Kästli Stiftung
 - Loterie Romande
 - Fondation Buser
 - ASPO/BirdLife Suisse
 - Pro Natura Jura
 - Nos Oiseaux
 - Société des sciences naturelles du Pays de Porrentruy (SSNPP);
 - Association pour la Sauvegarde de la Baroche (ASB)
- Fondation Rurale Interjurassienne (FRI).
- Aux observateurs ponctuels qui nous transmettent aimablement leurs photos et des précisions sur leurs observations de Chevêches ;
- Au groupe Chevêche 68 (F)
- A la menuiserie Balmer & Gilloz Sàrl, à Courgenay